

Cette publication a été réalisée par le ministère de la Langue française en collaboration avec la Direction des communications.

Une version adaptée de ce document est offerte en ligne.
Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec le ministère de la Langue française au communic@mce.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information :

Direction des communications
du ministère de la Langue française
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 781-9530
Courriel : communic@mce.gouv.qc.ca
Site Web : www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/langue-francaise

Dépôt légal – Février 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-95941-0 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2024

MESSAGE DU MINISTRE

C'est avec fierté que je vous présente le premier Plan d'action de développement durable 2023-2028 du ministère de la Langue française qui a été créé le 1^{er} juin 2022. Ce plan décrit les mesures concrètes que le Ministère souhaite mettre en œuvre pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de développement durable du gouvernement 2023-2028.



La langue française tout comme le développement de l'économie verte et durable sont des priorités gouvernementales. Elle constitue un élément de pérennité québécoise à préserver. Par ses actions, le Ministère souhaite promouvoir, valoriser, protéger la langue française et renforcer son statut afin que cette langue commune soit celle des générations futures. En outre, l'État se doit d'être exemplaire dans l'utilisation de la langue française lors de ses communications au sein de l'Administration publique et de la population.

En tant que nouvelle entité, le Ministère veut également s'assurer d'allier ses efforts à ceux des ministères et organismes de la fonction publique québécoise pour contribuer à l'effort gouvernemental des pratiques écoresponsables pour un Québec plus vert. Il veut également participer à la transition socioécologique juste afin que ses actions soient le plus équitables possible.

Jean-François Roberge

Québec, Février 2024

MESSAGE

DE LA SOUS-MINISTRE

Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 du ministère de la Langue française s'inscrit dans la foulée de l'adoption de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 et répond aux exigences de la *Loi sur le développement durable*.

Le bien-être des générations actuelles et futures est au cœur de la mission du Ministère. En effet, sa mission vise à contribuer à bâtir des collectivités dynamiques et innovantes en agissant sur la pérennité de notre langue commune, le français, permettant aux personnes qui habitent le Québec d'interagir, de s'épanouir au sein de la société québécoise et de participer à son développement.

Les actions proposées par ce Plan assurent la prise en compte des principes de développement durable. Le Ministère s'engage ainsi à prendre en considération les répercussions que peuvent avoir ses interventions structurantes sur le plan de la durabilité. De plus, le Ministère s'engage à réaliser une gestion responsable de ses acquisitions pour qu'elles soient le reflet d'un choix de consommation responsable ainsi que des déplacements de son personnel pour répondre aux critères d'une mobilité durable. Enfin, comme nouvelle organisation, le Ministère s'est engagé à mettre en place sa gestion des matières résiduelles dans le but qu'elle soit performante.

Ce Plan se réalisera en collaboration avec les membres du personnel du Ministère qui ont à cœur de poser des gestes concrets pour protéger notre planète et assurer l'avenir des prochaines générations.



Juliette Champagne

Québec, Février 2024

TABLE DES MATIÈRES

L'ORGANISATION EN BREF	1
Mission	1
Vision	1
Valeurs	1
Quelques données clés en matière de développement durable	1
Contributions de l'organisation au développement durable par des politiques publiques	2
Contexte interne	2
Contexte externe	3
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	4
Action 1 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes du Ministère	4
Action 2 : Accroître la part des acquisitions responsables du Ministère	4
Action 3 : Obtenir l'attestation ICI on recycle+ de niveau performance de RECYC-QUÉBEC	5
Action 4 : Former les nouveaux membres du personnel du Ministère à la mobilité durable	5
TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028	6

L'ORGANISATION EN BREF

Mission

Au service de la société québécoise, le Ministère a pour mission de promouvoir, de valoriser et de protéger la langue française et son statut et de veiller à l'exemplarité de l'État. Conformément à sa mission, il propose les orientations du gouvernement définissant l'aménagement linguistique du Québec ainsi que les politiques gouvernementales en matière de langue française.

Vision

Une organisation engagée qui assure la vitalité de la langue française.

Valeurs

Le Ministère adhère aux valeurs de l'administration publique québécoise, soit la compétence, la loyauté, l'impartialité, le respect et l'intégrité. Il se dote par ailleurs de cinq valeurs distinctives qui sous-tendent sa vision ainsi que les orientations de son plan stratégique :

- **L'excellence**, qui guide toutes les actions du Ministère pour en assurer la pertinence et la cohérence.
- **L'innovation**, qui se traduit par la volonté du Ministère de chercher des solutions créatives et audacieuses apportant une valeur ajoutée à la société québécoise.
- **L'engagement**, qui implique que le Ministère s'investit dans la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs dans l'intérêt de la société québécoise.
- **Le travail en équipe**, qui repose sur l'écoute, la diffusion d'information ainsi que l'intelligence collective et qui privilégie les échanges entre les collègues et avec les partenaires.
- **La reconnaissance**, par laquelle le Ministère souligne et valorise les contributions afin de réaliser sa mission grâce à une organisation performante centrée sur la mobilisation de son personnel.

Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés au 31 mars 2023	Description
66	Effectif au 31 mars 2023 (emplois réguliers et occasionnels)
5	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus
3	Espaces de location occupés par le Ministère à Québec et à Montréal

Contributions de l'organisation au développement durable par des politiques publiques

Le Ministère est responsable de l'application de la politique suivante :

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Politique linguistique de l'État ¹	La Politique linguistique de l'État est l'instrument d'assise des communications de l'Administration, mais également des interventions en matière de promotion, de rayonnement, d'utilisation et de protection de la langue commune du Québec, le français. Orientation 1 : promotion Orientation 2 : rayonnement Orientation 3 : utilisation Orientation 4 : protection	Objectif 4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes

Contexte interne

Le Ministère a été institué le 1^{er} juin 2022 en vertu de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (2022, chapitre 14). La langue française et son statut sont maintenant promus, valorisés et défendus par un ministère à part entière.

Le Ministère réalise sa mission dans un environnement qui requiert une connaissance approfondie des enjeux en matière de langue française, du cadre légal et réglementaire en matière de gouvernance linguistique ainsi que du fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Son offre de service comprend, entre autres, de l'accompagnement et du conseil, de l'aide financière, ainsi que de la promotion et de la valorisation de la langue française.

Le déploiement d'un nouveau ministère implique le développement d'une compétence organisationnelle dans un contexte de forte concurrence sur le marché de l'emploi. Pour mener à bien sa mission, le Ministère compte sur l'expertise détenue par chacun de ses employés et employés ainsi que sur plusieurs partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Aussi, il souhaite mettre en place sa structure en prenant en compte les principes de développement durable et s'inscrire dans une perspective d'exemplarité de l'État.

Dans un même ordre d'idées, le Ministère en a profité pour réaménager ses locaux aux deux étages occupés à Québec et à celui de Montréal. Ces changements ont été effectués en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) qui suit un processus de gestion conforme aux pratiques les plus exigeantes d'écoresponsabilité. En effet, la SQI s'est dotée d'une structure de gouvernance rigoureuse et efficace pour la prise en charge du projet gouvernemental de transformation du milieu de travail (PGTMT). Le PGTMT répond également aux objectifs de la Politique de mobilité durable 2030 et de la Stratégie gouvernementale de développement durable².

1. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/politiques/politique_linguistique_etat.pdf

2. https://www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Documents/SQI_rapport-annuel_2022-2023.pdf

Contexte externe

Le Ministère vise l'établissement et le maintien de conditions porteuses d'avenir pour la langue française. Il agit également afin de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine linguistique francophone du Québec, et de rappeler l'importance de la langue française comme liant de la société. Il soutient l'administration gouvernementale et la population afin que la langue française soit vivante, reconnue, protégée et utilisée pour le bien-être des personnes qui habitent un territoire dont la langue commune est le français.

La cohérence de l'action des ministères et des organismes de l'Administration en matière de langue française nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires. Pour ce faire, le Ministère participe à la coordination des mesures que l'Administration met en œuvre et il est consulté dans l'élaboration de toute mesure ou décision ministérielles, lorsqu'une telle mesure ou une telle décision est susceptible d'avoir une incidence sur la langue française ou son statut.

Le Ministère cible deux enjeux prioritaires qui guident ses actions en matière de développement durable :

- la vitalité de la langue française;
- l'exemplarité du Ministère dans l'exercice de ses fonctions.

La vitalité de la langue française

En favorisant la vitalité de la langue française, le Ministère veut protéger et conserver le patrimoine culturel linguistique des Québécois et des Québécoises. Il veut que cette langue commune soit durable. À cet effet, le Ministère mettra en place, dans les prochaines années, de nombreuses initiatives et actions à même de valoriser, de promouvoir et de protéger cette richesse collective qu'est la langue française comme langue commune permettant aux personnes qui habitent le Québec d'interagir, de s'épanouir au sein de la société québécoise et de participer à son développement.

L'exemplarité du Ministère dans l'exercice de ses fonctions

Le Ministère a récemment été créé. Il est en constante progression en ce qui concerne l'implantation des activités et interventions liées à sa mission. Il est attentif aux défis que présente la gestion durable de son organisation tout en poursuivant son déploiement.

Parmi les politiques publiques qui contribuent au développement durable, la Politique linguistique de l'État guide l'ensemble des ministères et organismes de l'Administration auquel elle s'applique dans l'exécution des obligations qui leur incombent en vertu de la *Charte de la langue française*. Son application est soutenue par un réseau d'émissaires de la langue française. Chaque émissaire veille à ce que la Politique soit diffusée aux membres du personnel, aux fournisseurs, aux bénéficiaires d'une subvention ou de toute autre forme d'aide financière, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens qui reçoivent ou qui sont susceptibles de recevoir des services. L'exemplarité en matière de langue française est une partie essentielle du rôle du Ministère au sein de l'Administration. Il porte ce message, notamment par l'accompagnement des organismes et de la population, afin de protéger notre langue commune, le français.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 1 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes du Ministère



Soucieux du bien-être pour les générations actuelles et futures, le Ministère souhaite prendre en considération les répercussions que peuvent avoir ses interventions structurantes sur le plan de la durabilité. Pour y arriver, il utilisera l'outil d'évaluation de la durabilité conçu par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Cette évaluation se veut une démarche d'analyse intégrée qui permet d'évaluer et de bonifier des interventions structurantes en fonction de thèmes, de critères ou de facteurs de durabilité. Elle portera sur les mémoires menant au Conseil des ministres.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	1.1 Proportion des interventions structurantes ³ du Ministère qui ont fait l'objet d'une évaluation de la durabilité Mesure de départ : s.o.	Processus d'évaluation de la durabilité mis en place ⁴	60 %	65 %	70 %	80 %

Action 2 : Accroître la part des acquisitions responsables du Ministère



Le Ministère souhaite mettre en place sa structure en prenant en compte les principes de développement durable et s'inscrire dans une perspective d'exemplarité de l'État. Depuis le 1^{er} avril 2023, le Ministère gère son propre portefeuille⁵. Il s'assurera, pour les prochaines années, de mettre en place les moyens nécessaires pour que ses achats respectent les indicateurs d'acquisition responsable, c'est-à-dire, des indicateurs environnementaux, sociaux et économiques développés par le MELCCFP. Les choix de consommation responsable du Ministère visent toutes les acquisitions responsables effectuées au moyen du Système électronique d'appel d'offres.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	2.1 Proportion des acquisitions du Ministère qui ont des composantes responsables Mesure de départ : s.o.	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %

3. Le Ministère définit « interventions structurantes » comme étant toutes les interventions menant à un mémoire au Conseil des ministres du ministère de la Langue française, par exemple : projet de loi, stratégie, plan d'action, politique. À ce jour, le Ministère n'élabore pas de programmes de soutien financier normés et n'élaborera pas de nouveau plan stratégique avant 2028.

4. Le Ministère profitera de l'année 2023-2024 pour mettre en place son processus; créé le 1^{er} juin 2022, le Ministère n'avait pas de Plan d'action de développement durable pour sa première année d'existence.

5. Il est à noter que le Ministère a été créé administrativement le 1^{er} juin 2022, mais qu'il est demeuré rattaché au portefeuille du ministère de la Justice du Québec jusqu'au 31 mars 2023.

Action 3 : Obtenir l'attestation ICI on recycle+ de niveau performance de RECYC-QUÉBEC



Le Ministère occupe trois espaces de bureaux dans deux villes différentes. Il a harmonisé sa gestion des matières résiduelles. Au cours des prochaines années, il souhaite obtenir la certification Ici on recycle+ de niveau performance de RECYC-QUÉBEC. Ce programme de reconnaissance de Recyc-Québec permet aux industries-commerces-institutions (ICI) de planifier et d'organiser ses actions en matière de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation (3RV). Il offre également de l'information et des outils pratiques et personnalisés.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3.1 Nombre d'attestations ICI on recycle + de niveau performance de RECYC-QUÉBEC obtenues Mesure de départ : s.o.	Préparation du dossier ⁶	50 %	50 %	100 %	100 %

Action 4 : Former les nouveaux membres du personnel du Ministère à la mobilité durable



Le Ministère encourage les membres de son personnel à changer leurs habitudes afin que celles-ci soient harmonisées avec la vision de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui souhaite générer des changements comportementaux et de nouvelles normes sociales. Pour y arriver, le Ministère offrira aux membres de son personnel des formations sur la mobilité durable mettant en évidence les déplacements actifs et collectifs.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2. Augmenter la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto-solo des employés de l'État	4.1 Pourcentage des nouveaux membres du personnel du Ministère ayant été formés à la mobilité durable Mesure de départ : s.o.	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %

6. Ayant été institué le 1^{er} juin 2022, le Ministère préparera son dossier en 2023-2024 pour s'assurer de répondre aux mesures exigées par le niveau performance.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	1. Évaluer la durabilité des interventions structurantes du Ministère	1.1 Proportion des interventions structurantes du Ministère qui ont fait l'objet d'une évaluation de la durabilité Mesure de départ : s.o.	Processus d'évaluation de la durabilité mis en place	60 %	65 %	70 %	80 %
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	2. Accroître la part des acquisitions responsables du Ministère	2.1 Proportion des acquisitions du Ministère qui ont des composantes responsables. Mesure de départ : s.o.	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3. Obtenir l'attestation ICI on recycle+ de niveau performance de RECYC-QUÉBEC	3.1 Nombre d'attestations ICI on recycle + de niveau performance de RECYC-QUÉBEC obtenues Mesure de départ : s.o.	Préparation du dossier	50 %	50 %	100 %	100 %
5.8.1. Augmenter la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto-solo des employés de l'État	4. Former les nouveaux membres du personnel du Ministère à la mobilité durable	4.1 Pourcentage des nouveaux membres du personnel du Ministère ayant été formés à la mobilité durable Mesure de départ : s.o.	60 %	65 %	70 %	75 %	80 %



Ministère
de la Langue
française

Québec 